



Association intercommunale des eaux du Boiron
DENENS LULLY LUSSY-SUR-MORGES TOLOCHENAZ
VILLARS-SOUS-YENS

Préavis 2/2025 relatif à la demande de crédit de CHF 285'400.00 pour le remplacement des conduites au Chemin de Rossan & Chemin des Salines – sur la commune de Lully

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Conseillers,

1. Préambule

La conduite située dans le chemin de Rossan à Lully alimente les commune de Lully et Tolochenaz en eau potable depuis le réservoir du Bon. Elle traverse un ancien réservoir / chambre de vannes qui n'est plus utilisé depuis de nombreuses années et qui appartient à la commune de Lully. Ces installations sont vétustes et inutiles dans la situation actuelle.

2. Situation actuelle

Dans le réseau inférieur de l'AIEB, alimentant les Communes de Lully, Lussy-sur-Morges et Tolochenaz, ce dernier est constitué d'une artère principale de gros diamètre, depuis laquelle un certain nombre de bouclages ou conduites secondaires distribuent l'eau dans les différents quartiers. Au niveau des hauts de Lully, cette artère principale de diamètre 300 mm emprunte le chemin de Rossan et transite par la chambre des vannes d'un ancien réservoir appartenant à la Commune de Lully. Depuis cette chambre de vannes, il existe divers départs de conduite, en direction du Nord-Est pour l'alimentation de la zone Sécheron, en direction du Sud-Est pour l'alimentation du chemin des Salines ainsi qu'en direction de Lully village et Tolochenaz (suite de l'artère principale susmentionnée).

Cette situation n'est pas satisfaisante et doit être assainie pour plusieurs raisons :

- Le réseau de distribution est déconnecté du réservoir depuis longtemps. Dès lors, ces vannages ne sont pas en lien avec cet ouvrage.
- Les vannes sont difficilement accessibles dans cette chambre. Etant donné qu'il s'agit de vannes de manœuvre du réseau uniquement, elles ne devraient pas se situer dans cet ouvrage. Il faut éliminer le risque de reconnexion du réseau avec l'ancien réservoir.
- Certaines des vannes ne sont pas manœuvrables vu leur vétusté et leur manque d'entretien. Ce jeu de vannes est pourtant central dans ce secteur pour l'exploitation du réseau

Par ailleurs, une 1^{ère} fuite en 2019 sur la conduite partant de cette chambre de vannes en direction du chemin et une seconde en 2024 sur la conduite du chemin des Salines incitent l'AIEB à vouloir remplacer ces tronçons de conduites. Les plans de ces anciennes conduites indiquent des dates de pose comprises entre 1967 et 1970. Elles ont donc plus d'une cinquantaine d'années.

De plus, lors d'un récent arrêt d'eau pour le remplacement de vannes, il a été constaté que des vannes d'arrêt importantes, sur l'artère principale citée précédemment étaient difficilement manœuvrables. Elles se situent sur le territoire de la Commune de Denens au carrefour des chemins du Bonderet et Les Granges.

3. Situation projetée

Voir extrait du plan-projet N° 1602/1A, ANNEXE 1.

Outre le remplacement du tronçon de conduite entre la chambre des vannes et le chemin des Salines, le projet va faire en sorte que le réseau de distribution soit totalement indépendant de cet ancien réservoir, avec des vannages accessibles dans la chaussée. L'ouvrage (réservoir et chambre des vannes) pourra ainsi être rendu à sa propriétaire, la Commune de Lully, qui pourra ainsi le réaffecter comme elle le souhaite. Ce projet permettra en outre de supprimer cette double conduite inutile existant entre la chambre des vannes et le chemin des Salines et de n'en garder qu'une seule.

Le projet prévoit donc, pour l'artère principale, l'installation d'une conduite en polyéthylène (PE), de diamètre 355/312.8 mm sur le tronçon A-B-C-D sur une longueur de 71 m'. A noter qu'actuellement, la partie de cette artère principale située entre la chambre des vannes et le chemin des Salines est de calibre 250 mm alors que le PDDE approuvé, par les instances cantonales, prévoit un calibre de 300 mm.

C'est pourquoi son remplacement est prévu avec ce diamètre supérieur. Des nouvelles conduites sont projetées en diamètre 180/158.6 mm, sur le tronçon B-E au Nord du réservoir et sur le tronçon C-F au chemin des Salines.

Deux vannages sont prévus aux points B et C pour permettre un maximum de souplesse dans l'exploitation du réseau et profiter des bouclages déjà en place afin d'optimiser les alimentations en cas d'intervention sur le réseau.

Les prises privées existantes seront naturellement transférées de l'ancienne à la nouvelle conduite. Si l'état de ces raccordements privés est mauvais, les propriétaires concernés seront invités à remplacer leur conduite jusqu'à l'intérieur de leur bâtiment.

En ce qui concerne la réalisation proprement dite de ces travaux, la réalisation en 2020 de la liaison avec le réseau d'eau de Morges permettra de garantir la défense incendie et l'alimentation de Tolochenaz et du bas de Lully par Morges. Cependant, ce projet nécessitera la vidange, par étapes, de l'artère principale depuis le réservoir du Bon jusqu'à Lully.

Il est prévu de profiter de cette vidange pour remplacer des vannes d'arrêts importantes, situées sur le territoire de la Commune de Denens, qui sont actuellement difficilement manœuvrables (points J et K). Deux autres vannes d'arrêts (points H et I) seront posées au Sud du giratoire de la RC70 et du chemin de Rossan. Cet ajout permettra au surveillant du réseau de limiter le nombre de personnes touchées par un arrêt d'eau en cas de fuite sur le réseau de Lully.

De plus, on profitera de ces travaux pour compléter le réseau des bornes-hydrants (BH) avec l'ajout d'une nouvelle au carrefour des chemins de Rossan et du Saugey (point G).

4. Devis estimatif

	Travaux subventionnés	Travaux non subventionnés	
A. Travaux de génie civil	CHF 87'608.35	CHF 5'210.10	CHF 92'818.45
TVA 8,1% arrondie	CHF 7'096.25	CHF 422.00	CHF 7'518.25
	CHF 94'704.60	CHF 5'632.10	CHF 100'336.70
B. Appareillage Fourniture et pose des conduites	CHF 104'167.90	CHF 8'853.85	CHF 113'021.75
TVA 8,1 % arrondie	CHF 8'437.60	CHF 717.15	CHF 9'154.75
	CHF 112'605.50	CHF 9'571.00	CHF 122'176.50
C. Travaux géométriques	CHF 2'700.00	CHF 300.00	CHF 3'000.00
D. Suivi pédologique	CHF 2'500.00	CHF -----	CHF 2'500.00
E. Divers & imprévus	CHF 21'289.90	CHF 1'496.90	CHF 22'786.80
F. Etudes & Suivi	CHF 29'900.00	CHF 2'100.00	CHF 32'000.00
TVA 8,1 %	CHF 2'400.00	CHF 200.00	CHF 2'600.00
	CHF 32'300.00	CHF 2'300.00	CHF 34'600.00
Montant Total du Devis	CHF 266'100.00	CHF 19'300.00	CHF 285'400.00

5. Aspect comptable

Sur le plan comptable, cet investissement sera amorti sur une durée de 60 ans. L'amortissement sera couvert par un prélèvement au fonds de réserve pour entretien du réseau (compte 92811).

6. Conclusions

En résumé, le projet permet de remplacer d'anciennes conduites qui engendrent des risques toujours plus importants de fuites ou de ruptures qui pénaliseront à l'avenir l'exploitation du réseau et des ressources, ainsi que les habitants directement raccordés à ces conduites. Il constituera une amélioration significative d'un point de vue sanitaire en supprimant le vannage de la chambre des vannes de l'ancien réservoir de Rossan. Enfin, le projet permet de préparer l'avenir en adaptant le calibre de l'artère principale aux conditions futures et d'optimiser les alimentations en cas d'intervention sur le réseau.

C'est pourquoi ce projet constitue une amélioration significative de l'état d'équipement dans le secteur considéré.

L'Assemblée du Conseil intercommunal de l'AIEB

- Vu le préavis 2/2025,
- Oûi le rapport de la commission chargée de son étude,
- Considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

Décide

1. D'autoriser le Comité directeur à effectuer les travaux relatifs au remplacement des conduites au Chemin de Rossan et Chemin des Salines, sur la commune de Lully.
2. De lui accorder à cet effet un crédit extrabudgétaire de CHF 285'400.00.
3. De financer ce montant par la trésorerie courante ou un emprunt.

Adopté par le Comité de direction dans sa séance du 25 mars 2025.

Au Nom du Comité directeur

Le vice-Président



Marc Genton



La Secrétaire



Mary-Jeanne Distretti

Annexe : plan

